

PROCESSUS DE SÉLECTION SAISON 2024-2025

Swiss Aquatics Artistic Swimming annonce par la présente la procédure de sélection des équipes nationales pour la saison 2024-2025. Ce document constitue une partie intégrante des lignes directrices de sélection.

Ce processus de sélection s'applique lorsque des équipes complètes par catégorie sont disponibles. Le processus de sélection est établi pour la saison 2024-2025. L'objectif est de constituer des équipes qui perdurent sur le long terme.

RÈGLES GÉNÉRALES

L'entraîneure nationale est responsable de toutes les activités de l'équipe nationale. Les différentes catégories sont déléguées à des entraîneurs qui travaillent en collaboration avec l'entraîneure nationale.

Les athlètes sont sélectionnés pour une seule catégorie. Cette décision vise à réduire la charge des athlètes afin qu'ils puissent se concentrer pleinement sur un projet et garantir un développement continu dans leur carrière sportive. Swiss Aquatics Artistic Swimming peut choisir une compétition cible dans une catégorie supérieure afin de donner aux athlètes la possibilité d'acquérir de l'expérience à ce niveau. La participation à une compétition dans une catégorie supérieure n'est toutefois possible que si l'athlète dispose d'une expérience suffisante, d'un âge approprié et des connaissances nécessaires, et si la compatibilité avec l'école, le travail et d'autres activités est garantie. Ce n'est qu'après un examen minutieux de ces conditions qu'une participation peut être autorisée.

L'évaluation de l'entraîneure nationale est un élément central du processus de sélection. Les points suivants sont observés, évalués et pris en compte :

- « Hard Skills » : par exemple, Eggbeater, hauteur stable, hybrides, précision, techniques de nage, techniques de levage, endurance, compétences acrobatiques
- « Soft Skills » : par exemple, engagement, motivation, cohérence, comportement envers les entraîneurs et les athlètes, intelligence, adaptabilité, auto-réflexion, expérience, potentiel futur, antécédents médicaux

Une fois que les athlètes sont sélectionnés dans leurs équipes, ils sont tenus d'être un modèle pour tous les autres athlètes suisses, car ils représenteront le pays à l'international. L'objectif est de créer une atmosphère de travail positive pour les athlètes ainsi que pour les entraîneurs. Les athlètes et les entraîneurs de club peuvent demander des retours des entraîneurs après chaque camp d'entraînement pour assurer leur développement.

En cas de maladie ou de blessure, chaque cas sera évalué individuellement et examiné par le comité de sélection.

L'équipe des jeunes s'engage pour une seule saison.

Les athlètes juniors et élites sont automatiquement pré-sélectionnés pour la saison suivante s'ils ont fait partie de l'équipe de compétition. Un athlète ne sera pré-sélectionné pour l'équipe élite que s'il a fait partie de l'équipe junior A lors de la saison précédente. L'objectif de la sélection est de construire une base solide pour des équipes nationales à long terme. Cependant, comme le principal objectif d'une équipe nationale est d'obtenir la meilleure performance d'une nation, la sélection des équipes nationales peut être à nouveau ouverte pour intégrer des

non-membres de l'équipe nationale. Toutefois, la pré-sélection automatique pour la saison suivante ne garantit pas une place dans l'équipe de compétition finale de la nouvelle saison. En cas de nouveaux athlètes rejoignant l'équipe, la procédure de sélection du groupe élite et junior sera appliquée.

Aux athlètes non sélectionnés, on donnera la possibilité de continuer à s'entraîner avec l'équipe nationale même après le processus de sélection. Si un athlète sélectionné quitte ou est exclu de l'équipe nationale durant la saison, l'entraîneuse nationale, en collaboration avec l'assistante entraîneuse principale et la responsable du sport de haut niveau et de la relève, peut proposer un athlète remplaçant pour nomination.

En cas de forte augmentation ou diminution des performances, même après la sélection, l'entraîneuse nationale peut proposer d'échanger un athlète de l'équipe A avec un athlète de l'équipe B et vice versa. Cette proposition doit être approuvée par le comité de sélection.

La pré-sélection pour une équipe est généralement déterminée en fonction des résultats de PISTE ou de l'appartenance à une équipe nationale de la saison précédente. Si un athlète ne répond pas à ces critères, il peut soumettre une demande au comité de sélection de Swiss Aquatics Artistic Swimming. Le comité de sélection évaluera alors le bilan de performance de l'athlète pour décider s'il sera inclus ou non.

SÉLECTION ÉLITE 2024-2025

Les athlètes sélectionnés pour l'équipe élite doivent avoir au moins 17 ans. Les athlètes de l'équipe nationale élite 2023-2024 ainsi que les athlètes de l'équipe nationale junior A 2023-2024 nés en 2005 seront pré-sélectionnés pour l'équipe nationale élite 2024-2025.

Afin de soutenir le développement continu des athlètes de l'équipe nationale élite et d'offrir un large éventail de possibilités de croissance, tous les athlètes seront présélectionnés pour des projets individuels en solo et en duo. Les athlètes de l'équipe nationale élite 2024-2025 définiront des compétitions et des objectifs individuels en collaboration avec l'entraîneur national et la responsable du sport de compétition.

En outre, ils peuvent avoir l'occasion de participer à des compétitions par équipe avec l'équipe junior lors d'une compétition internationale d'élite.

L'entraîneur national, en accord avec le comité de sélection, nomme les athlètes pour l'équipe de compétition combinée (JUN-ELI) en se basant sur les critères de nomination (voir sélection junior).

Compétitions ciblées :

- Pour les routines individuelles : World Cup et/ou Hungarian Open sur demande.
- Pour l'équipe combinée avec l'équipe junior : Compétition élite 2025 (à confirmer).

SÉLECTION JUNIORS 2024-2025

Une invitation sera adressée à 26 athlètes (athlètes pré-sélectionnés de 2023-2024 ainsi que les 13 meilleurs de PISTE 2024) pour participer au camp de sélection en octobre 2024, où 16 athlètes seront sélectionnés pour une grande équipe junior.

Au printemps 2025, l'entraîneure nationale nommera au maximum 12 athlètes pour l'équipe de compétition.

Critères de sélection pour l'entrée dans la grande équipe de 16 athlètes :

- 50 % tests sur terre et dans l'eau
- 50 % évaluation de l'entraîneure nationale

Pour plus de détails, voir „SELECTION PROGRAM & SELECTION CRITERIA“.

Critères de nomination pour l'équipe de compétition :

- Compétences techniques : exécution à un niveau élevé, précision et éléments complexes dans les routines.
- Impression artistique : forte musicalité, créativité et interprétation de la chorégraphie.
- Fitness physique : excellente condition, endurance et persévérance.
- Travail d'équipe : forte collaboration et contributions positives à la dynamique d'équipe.
- Capacité d'apprentissage : ouverture aux retours, engagement envers l'amélioration et attitude professionnelle.
- Cohérence : performance fiable à l'entraînement et en compétition avec des progrès constants.
- Potentiel : potentiel de croissance pour les compétitions futures et développement à long terme.
- Expérience de compétition : résultats et expériences au niveau national/international.
- Valeurs d'équipe : respect des valeurs fondamentales telles que l'intégrité, l'engagement et le professionnalisme.

Compétitions ciblées :

- Swiss Youth International Competition 2025 (max. 16 athlètes)
- Championnats d'Europe juniors 2025 (max. 12 athlètes)
- Compétition élite internationale 2025 (à confirmer, participation financière supplémentaire requise) (max. 12 athlètes, y compris les athlètes élités)

Pour soutenir au mieux les athlètes juniors, nous visons à participer aux compétitions d'élite à partir de l'âge de 17 ans (deuxième année dans la catégorie junior). Nous sommes convaincus que cela facilitera la transition entre le niveau junior et le niveau élite et aidera à préparer les athlètes aux normes de compétition élite. La participation à une compétition d'élite ne se fera que si la compatibilité avec les engagements scolaires, la charge de travail et le nombre total de compétitions ciblées pour la saison a été évaluée. S'il existe un risque de surcharge potentielle, la participation ne se fera pas.

SÉLECTION JEUNESSE 2024-2025

Une pré-sélection des 30 meilleurs athlètes de PISTE 2024 sera effectuée, afin de s'entraîner ensemble depuis le début de la saison jusqu'au printemps 2025. Au cours de cette période, une sélection finale sera réalisée, déterminant les 20 à 24 meilleurs athlètes, qui seront assignés soit à la première équipe (jeunes A), soit à la deuxième équipe (jeunes B). Chaque équipe sera composée d'un maximum de 10 à 12 athlètes.

Les athlètes jeunes en première et deuxième année (basés sur l'âge et non sur la participation) bénéficieront d'une priorité lors de la sélection pour l'équipe des jeunes B.

Critères de sélection :

- 25% Figures
- 25% Résultats de sélection des routines
- 50% Evaluation de l'entraîneure nationale

La sélection des routines sera principalement évaluée par des juges suisses internationaux au printemps 2025 : performance de la routine de l'équipe (exécution de la routine de l'équipe nationale en groupes, possiblement aussi individuellement).

Résultats des figures : Qualification NSM 2025, Swiss Youth International Competition 2025

Compétitions ciblées :

- Équipe jeunes A : Championnats du monde de la jeunesse 2025 (max. 12 athlètes)
- Équipe jeunes B : Hungarian Open 2025 (max. 12 athlètes)

La direction Artistic Swimming et le conseil central prendront la décision finale quant à la participation d'une équipe à un championnat d'Europe ou un championnat du monde.

La fédération se réserve le droit d'ajuster le processus de sélection si nécessaire (ce qui nécessite).